

Linklaters



Cabinet engagé

Rapport de Responsabilité Sociale d'Entreprise

linklaters.com/responsibility

(r)ÉVOLUTION COLLECTIVE

La Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) est l'une des composantes centrales de l'identité de Linklaters et se décline dans chacun de nos 29 bureaux. À Paris, depuis plus de vingt ans, les actions *pro bono*, puis les politiques de Diversité, et enfin les initiatives de mécénat culturel, font partie intégrante des indicateurs de performance auxquels nous sommes attentifs.

2015 marque également une étape majeure dans notre engagement pérenne en faveur de la RSE. Nous avons, en effet, le plaisir d'annoncer le lancement de la Fondation d'Entreprise Linklaters. Cette fondation fédère l'ensemble de nos activités *pro bono* et de mécénat culturel, afin de mieux les structurer, créer des synergies et les rendre plus visibles, tant en interne qu'en externe.

Forts de notre expérience et aujourd'hui plus que jamais, nous sommes convaincus que les actions en faveur de la RSE ne portent leurs fruits que si elles sont massives, affichées et mises en œuvre dans le cadre d'une politique volontariste, et portées par le management du cabinet.

Nous croyons fermement au partage de ces bonnes pratiques au sein de la Profession. Lorsque nous constatons que les initiatives que nous avons lancées et que nous faisons vivre depuis de très nombreuses années, sont reprises par certains de nos confrères, nous savons que nous avons atteint l'un de nos objectifs : réussir à sensibiliser la communauté juridique et à mieux implanter la RSE au centre de ses préoccupations.

**François April, Paul Lignières, Françoise Maigrot, Pierre Tourres,
et Anne Wachsmann-Guigon, Associés**



01. EN UN COUP D'ŒIL...

30%

l'objectif d'associées à chaque élection et de femmes au sein de nos instances internationales.



-53%

de papier utilisé par rapport à 2007.



-48%

d'électricité utilisée par rapport à 2007.



76%

de nos déchets sont recyclés.

5 ans

Linklaters Paris a signé la Charte de la Diversité il y a 5 ans.

DIVERSITÉ

80 000 €

le montant cumulé des dotations de la Bourse de la Diversité que Linklaters Paris a offert à des élèves de l'Ecole de Droit de Sciences Po.

1/3

de nos collaborateurs s'est impliqué dans le *World Environment Day* en 2014.



GREEN

-44%

d'émissions de gaz à effet de serre dans nos déplacements par rapport à 2007.



200

élèves accueillis par Linklaters
Paris depuis 7 ans dans
le cadre de la journée
« Un Jour Un Métier. »

1500

collaborateurs (dont
près de 100 à Paris)
engagés dans des
actions bénévoles
cette année.

37 000

heures (dont plus de 1500 à
Paris) dédiées à des actions
bénévoles cette année.



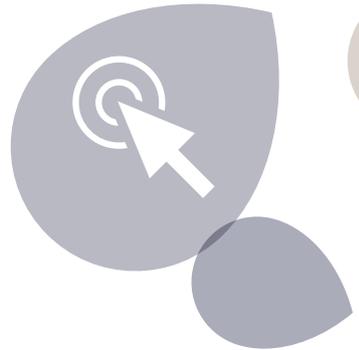
PRO BONO

85 000

documents consultés
sur le *Client Knowledge
Portal* en 2014.

9000

clients inscrits sur
le *Client Knowledge
Portal* depuis son
lancement en 2012.



INNOVATION



2000

téléchargements de l'application
iPad *Linklaters Insights* depuis
son lancement en 2013.



13

rapports
stratégiques diffusés
en 3 ans.

02. INNOVATION

Bertrand Sénéchal
Associé

« Qu'il s'agisse de nouvelles techniques juridiques, de réflexion stratégique avec des rapports de *Thought Leadership* qui, en adoptant une vision macro, vont au-delà de nos expertises naturelles de professionnels du Droit, ou encore de notre utilisation croissante des technologies pour fournir des conseils et partager des connaissances avec nos clients, l'innovation est l'un des marqueurs forts de notre stratégie chez Linklaters.

A Paris, par exemple, des comités dédiés se créent et échangent autour des innovations qui structureront peut-être, demain, notre métier d'avocat. Soutenir cette émulation, l'enrichir d'expériences les plus diverses possible, s'assurer que l'ensemble des avocats et salariés est inclus dans cette réflexion, fait désormais partie de nos priorités de gouvernance. Notre objectif est d'entretenir au sein de notre cabinet un écosystème qui, par principe, favorise toujours l'innovation. »



Des efforts reconnus au niveau international

Lors de la dernière cérémonie de remise des *Financial Times Innovative Awards*, Linklaters a reçu le prix du Cabinet le plus innovant en droit financier, pour le travail réalisé sur les projets *Green Deal*, *Smart Metering* et *Thames Tideway*. Nous avons en effet créé des structures de financement basées sur un nouveau cadre réglementaire pour les projets de financement dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures.

Nous avons également reçu le prix du Cabinet le plus innovant en matière de responsabilité sociale, pour la mise en place d'une équipe multi-practice et multi-juridictionnelle en matière d'*International Governance and Development*.

Lors de la cérémonie de l'année dernière, Linklaters avait également reçu deux trophées, dont celui du Cabinet innovant de l'année récompensant ses efforts au niveau européen.



FT INNOVATIVE
FINANCIAL LAWYERS 2014
TIMES AWARD WINNER

Deux avocates parmi les membres fondateurs de l'Incubateur du Barreau de Paris

L'Incubateur du Barreau de Paris est né en 2014 dans le prolongement de la campagne de nos actuels Bâtonnier et Vice-Bâtonnier.

A l'heure où la révolution numérique bouleverse le monde du droit, l'Incubateur du Barreau de Paris – structure inédite en France – pilote un travail de réflexion en matière d'innovation au sein de la profession d'avocat.

Aujourd'hui composé de sept membres actifs et soutenu par une quinzaine de membres associés (regroupant d'éminentes personnalités du monde du droit et des affaires, dont un associé du bureau parisien de Linklaters), l'Incubateur est plus qu'un « think tank ». Il s'agit d'une vraie structure d'actions, d'échanges et de propositions.

L'Incubateur participe activement à la réflexion sur l'avenir de la profession et les nouveaux *business models*, autour de notre déontologie et son évolution. Il a également mis en place des prix de l'innovation pour récompenser et accompagner des initiatives juridiques innovantes. Les lauréats, avocats et non-avocats, sont sélectionnés par les membres associés de l'Incubateur à l'issue d'un concours dont la seconde édition a été lancée en 2015. Les prix seront remis en décembre 2015.

Enfin, l'Incubateur conduit une étude sur l'innovation avec la Clinique du Droit de Sciences Po et le soutien de Linklaters.



L'Incubateur est plus qu'un « think tank ». Il s'agit d'une vraie structure d'actions, d'échanges et de propositions.

Delphine Pujos* et **Alexandra Uhel**
Avocates et Membres fondateurs
de l'Incubateur



« Il faut percevoir les changements sur le marché du droit comme des opportunités pour les avocats, plutôt que des menaces contre lesquelles seul l'outil répressif serait mobilisé. La Profession doit avoir une attitude innovante afin d'imaginer de nouveaux services et conquérir de nouveaux marchés.

L'idée n'est pas de remplacer les hommes par des machines mais de ne pas se laisser dépasser par la technologie. Si les avocats ne s'approprient pas ces outils, ils seront utilisés par d'autres qui viendront les concurrencer en tentant de se substituer à eux. »

**Delphine Pujos est également Membre du Conseil de l'Ordre*

ACCOMPAGNER NOS CLIENTS AU-DELÀ DU DROIT

Le Client Knowledge Portal

Plateforme online réservée à nos clients, le *Client Knowledge Portal* permet de personnaliser entièrement l'accès à nos différents supports multimédia et publications :

- > vue d'ensemble de nos publications ;
- > support adapté aux besoins de nos clients ;
- > couverture de toutes les régions géographiques, tous les secteurs économiques et tous les domaines juridiques, fiscaux et réglementaires.

2000



téléchargements de l'application iPad *Linklaters Insights* depuis son lancement en 2013.

« Bravo pour votre excellent *Knowledge Portal* ! C'est une merveilleuse source d'information sur le marché. »

« Je me suis récemment inscrit au *Knowledge Portal* et j'adore déjà cette nouvelle source d'information. »



Des clients conquis par le *Knowledge Portal*.



Insights – l'application iPad de Linklaters

Véritable succès, cette application permet notamment aux internautes de :

- > accéder à des interviews d'experts de Linklaters et à l'actualité juridique décryptée par les associés et avocats du cabinet ;
- > bénéficier du meilleur du *Client Knowledge Portal* et de son contenu optimisé pour pouvoir être facilement téléchargeable et annotable ;
- > trouver immédiatement et contacter facilement les avocats de Linklaters en fonction du sujet et des besoins juridiques.

L'application iPad est associée également à une version mobile du site web permettant à tout utilisateur d'accéder au répertoire des bureaux et des avocats de Linklaters dans le monde.



Flashez-moi pour accéder à la version mobile de linklaters.com

Thought Leadership : un partenaire stratégique

Comprendre l'environnement stratégique de nos clients est une façon de leur apporter le meilleur service. Nos avocats sont non seulement d'excellents spécialistes juridiques mais ils développent également des expertises sectorielles de pointe.

Nous concevons des rapports d'intelligence économique à destination de nos clients. A la croisée de nos expertises juridiques et sectorielles et de l'accompagnement de nos clients via le *Client Knowledge Portal*, ces rapports nous permettent de soutenir nos clients face aux changements actuels et à venir, sur les marchés dans lesquels ils évoluent.

13

campagnes de
Thought Leadership
en 3 ans



- > Pour une innovation durable dans le secteur de la santé
- > Face au mur de la dette en Europe
- > La croissance des investissements chinois et ses impacts sur les marchés
- > Les opportunités offertes par les marchés émergents sur le secteur agroalimentaire
- > *Generation Next* : quels développements pour le secteur TMT dans les pays en voie de développement ?
- > Assurance-vie, quel avenir sur quel marché ?
- > Le réveil des investisseurs activistes
- > *Set to revive* : investir dans les infrastructures européennes
- > *Listen Up!* Pour une gestion efficace du *whistleblowing*
- > Quel avenir pour le secteur européen de l'énergie ?
- > L'avenir des portefeuilles de crédits en Europe
- > Union bancaire : qu'attendre de l'*Asset Quality Review* ?
- > *Agribusiness* : investissements et opportunités en Afrique subsaharienne

Ces rapports nous permettent de soutenir nos clients face aux changements actuels et à venir.



03. PRO BONO

Pierre Tourres

Associé en charge des activités *pro bono*

« Linklaters s'investit dans des actions solidaires depuis plus de dix ans, notamment à travers du mécénat de compétences. Grâce à une politique volontairement ciblée, le cabinet concentre l'ensemble de ses activités *pro bono* sur l'insertion et la réinsertion dans le monde de l'entreprise, de personnes en difficulté, à travers des actions d'éducation, d'accès à l'emploi et d'accompagnement vers l'entrepreneuriat. Orienter, faire découvrir l'entreprise et sensibiliser à l'entrepreneuriat, autant de moyens de lutter contre différentes formes d'exclusion.

Qu'il s'agisse de relations-écoles ou de soutien à des associations d'aide à l'entrée ou au retour à la vie professionnelle, ces partenariats nous permettent de faire bénéficier ces publics en difficulté de nos expertises et de notre expérience.

Au-delà, ces actions d'intérêt général visent également à fédérer nos collaborateurs et nos partenaires autour d'initiatives favorisant le développement de la solidarité dans la société. Tous les avocats et salariés sont encouragés à participer à nos actions *pro bono*. »



Linklaters partenaire de l'École de Droit de Sciences Po

Linklaters s'implique depuis plusieurs années dans le volet RISE (Responsabilité et Innovation Sociale de l'Entreprise) de La Clinique de l'École de Droit de Sciences Po. Cette dernière s'intéresse à l'élaboration de pratiques socialement responsables et innovantes au sein, notamment, de l'entreprise. Ce tutorat, également porté par Pierre-Olivier Sur, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris et Christophe Jamin, Directeur de l'École de Droit de Sciences Po, a donné lieu à la présentation, en septembre 2014, du premier rapport dédié à la Responsabilité Sociale des Cabinets d'Avocats (RSCA) qui a donné naissance et consacré ce concept.

Ce projet a démarré par la réalisation d'une enquête de terrain débutée en 2012-2013 et complétée en 2013-2014, visant à identifier les pratiques socialement responsables mises en œuvre par les cabinets d'avocats parisiens et à sonder les attentes de la Profession. Il s'est poursuivi par l'élaboration d'un rapport sous le tutorat de Paul Lignières, identifiant les blocages et les opportunités relatifs à l'instauration progressive d'une version durable et mesurable de la RSE au sein des cabinets d'avocats.

En 2014-2015, Linklaters amène les étudiants de la Clinique à s'intéresser à l'innovation juridique, dans le cadre des travaux de l'Incubateur du Barreau de Paris. Les résultats donneront lieu à un rapport final.

Frédéric Mion
Directeur de Sciences Po



« L'une des raisons du succès et de la durée de notre relation avec Linklaters est que nous portons les mêmes valeurs d'excellence, de diversité et de créativité. Sciences Po et Linklaters, chacun dans leur secteur d'activité, sont des pionniers en matière de responsabilité sociale.

Nous sommes ravis que nos étudiants puissent dialoguer avec les meilleurs praticiens et enrichir la formation académique d'exception qu'ils reçoivent au sein de notre École de Droit d'un ancrage dans la réalité professionnelle. C'est l'enjeu des initiatives communes que nous menons avec Linklaters. »

Catherine Barbaroux
Présidente de l'ADIE



« Face à l'ampleur du défi du chômage et de l'insertion, seules les alliances innovantes et sincères peuvent assurer des actions à fort impact. C'est autour de cette logique de co-construction en faveur de l'emploi et du développement local, que l'Adie et Linklaters articulent leurs compétences depuis maintenant plus de dix ans.

Déployer les talents et l'énergie des personnes, leur faire prendre conscience de leur formidable capacité de création, les aider à passer de l'idée au projet concret, c'est le combat initié par Maria Nowak qui reste plus que jamais le combat de l'Adie, et nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien de Linklaters. »

Linklaters et l'ADIE, 10 ans de partenariat fructueux



Nous soutenons l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) depuis 2005.

Outre un soutien financier, nous avons également mis en place deux actions *pro bono* : nos volontaires répondent, via une hotline en ligne, à des questions posées par des entrepreneurs conseillés par l'ADIE et forment les conseillers de l'association sur les aspects juridiques.

En 2014, nous avons renouvelé pour trois ans notre convention de partenariat avec l'ADIE lors d'un cocktail (concocté par un entrepreneur soutenu par l'association) organisé au cabinet en présence de Catherine Barbaroux, Présidente de l'association et de Pierre Tourres. Nous allons ainsi continuer d'accompagner l'association, comme nous le faisons depuis dix ans.



FOCUS SUR...



Un nouveau partenariat avec Plan International France

Plan International est une organisation humanitaire internationale, non gouvernementale, apolitique et sans appartenance religieuse. Fondée en 1937 et implantée en France depuis 1993, Plan met en œuvre des projets de développement communautaire centrés sur l'enfant dans des domaines interdépendants : santé, éducation, protection de l'enfant, sécurité économique, environnement, eau et assainissement.

Le bureau parisien de Linklaters s'est engagé à soutenir le projet « Appui à l'éducation des filles dans l'arrondissement de Yaoundé II, au Cameroun » dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'accès, de la sûreté et de la qualité de l'éducation primaire des enfants de 6 à 15 ans, particulièrement des filles. Cet objectif prioritaire s'accompagne également d'un volet visant à renforcer, d'ici deux ans, les connaissances et la mobilisation des acteurs-clés du secteur pour favoriser une meilleure éducation au Cameroun.



Un travail d'équipe reconnu par les Trophées Pro Bono 2015 du Barreau de Paris

Pour mettre en lumière l'ensemble des initiatives bénévoles des avocats parisiens, le fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité a organisé en octobre 2015, la 4ème édition des Trophées Pro Bono.

Le prix « En Équipe » a été décerné à Linklaters pour son engagement responsable et collectif en faveur de l'insertion et la réinsertion de personnes en difficulté dans le monde de l'entreprise et la vie économique, à travers des actions d'éducation, d'accès à l'emploi et d'accompagnement vers l'entrepreneuriat.



Pierre-Olivier Sur

Bâtonnier de l'Ordre des avocats à la cour de Paris



« Linklaters est très certainement l'un des pionniers en matière de responsabilité sociétale, et toutes ses initiatives lancées pour la réinsertion des personnes en difficulté dans la vie économique sont un exemple pour tous.

L'engagement désintéressé de Linklaters participe activement à l'image, dont je suis fier, d'un barreau solidaire, impliqué et actif dans l'assistance de ceux qui ont besoin de droit. »



Nous sommes partenaire-fondateur et membre du conseil d'administration du **Réseau Etincelle**, qui contribue à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis du système scolaire sans qualification ni diplôme, à partir d'une initiation à l'entrepreneuriat. Les bénévoles de Linklaters participent aux jurys de certification à l'issue du programme de formation Étincelle.



Nous sommes membres du conseil d'administration de **l'École de la 2ème chance de Seine-Saint-Denis**, qui accompagne de jeunes adultes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme. Nous proposons un accueil en stage professionnel, des formations en anglais conversationnel et le financement d'équipement informatique. Nous soutenons particulièrement les sites de Rosny-sous-Bois, de la Courneuve et de la Plaine-Saint-Denis.



Olivier Vigneron
Délégué général du Réseau Étincelle



« Premier partenaire historique du Réseau Étincelle, c'est grâce à Linklaters que nous avons pu initier cette aventure en faveur de la jeunesse. Depuis 2010, nous partageons une histoire commune basée sur la confiance, la transparence et l'engagement sur la durée.

Ce partenariat exemplaire a crédibilisé notre projet auprès de nos autres mécènes, et il a contribué, *in fine*, au déploiement de notre concept sur de nouveaux territoires. Au-delà du soutien financier, ce que nous retenons c'est l'engagement humain des collaborateurs de Linklaters grâce auquel vous permettez aux jeunes Étincelles de changer leur regard sur le monde professionnel. »



Nos bénévoles parrainent des étudiants sélectionnés par **Frateli**. Le but de cette association est de mettre en relation des jeunes professionnels et des étudiants à haut potentiel issus de milieux modestes, afin qu'ils conseillent ces derniers, les accompagnent lors d'échanges réguliers et les guident dans leurs choix professionnels.



Nous sommes partenaire du site **Talents UniverCité.com**, lancé par l'association IMS-Entreprendre pour la Cité, 1er site entièrement dédié à l'emploi des étudiants de l'université. Outre un soutien financier à l'association, Linklaters publie ses offres d'emploi sur la plateforme.



Dans le cadre de **l'Entraide Scolaire Amicale**, une équipe de nos bénévoles aide une dizaine d'enfants du primaire rencontrant des difficultés scolaires à faire leurs devoirs dans les bureaux de Linklaters.



04. DIVERSITÉ

Françoise Maigrot

Associée en charge des politiques de Diversité

« La promotion de la diversité est un axe majeur de notre politique de responsabilité sociale d'entreprise (RSE). En tant que cabinet d'avocats responsable, il nous paraît nécessaire de rechercher à sélectionner le plus largement possible les avocats et personnels des fonctions support à fort potentiel.

Linklaters a ainsi décidé de structurer ses engagements D&I (Diversité & Inclusion) au sein d'un véritable plan d'actions doté d'objectifs, et dont la mise en œuvre et les performances seront contrôlées par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les parties prenantes du cabinet (associés, collaborateurs, membres des fonctions support). »



IMS-Entreprendre pour la Cité est une association qui regroupe 250 entreprises engagées dans des démarches de RSE.

Linklaters partenaire d'IMS – Entreprendre pour la Cité

Créée en 1986 par des dirigeants d'entreprises, IMS-Entreprendre pour la Cité est une association qui regroupe 250 entreprises engagées dans des démarches de RSE et dont Paul Lignières, a été élu membre du conseil d'administration. IMS permet aux entreprises membres de partager leurs bonnes pratiques, de mener des actions inter-entreprises de conseil et de formation en matière de responsabilité sociale.

Partenaire d'IMS-Entreprendre pour la Cité, Linklaters participe à différentes actions visant à favoriser l'insertion des personnes issues des minorités visibles. Les « cafés-coaching » en font partie : il s'agit, pour des candidats, de rencontrer des professionnels d'entreprises afin de valider leur projet professionnel et de bénéficier de conseils dans leur recherche d'emploi.

Également organisée par l'IMS en partenariat avec l'Éducation nationale, Linklaters participe chaque année depuis 2007 à l'opération « Un Jour Un Métier ». Elle permet à une quinzaine de collégiens de classe de 3ème de découvrir notre secteur d'activité et nos différents métiers.



Jean-Paul Bailly

Président d'IMS-Entreprendre pour la Cité,
Ancien président de la RATP,
Président d'honneur du Groupe La Poste



« Confronté aux défis d'une crise structurelle, Linklaters a su se réinventer avec une agilité remarquable, notamment en anticipant les évolutions réglementaires et en intégrant la RSE au cœur de son modèle. Aujourd'hui engagé dans des démarches sociétales sincères et dans une logique d'intérêt partagé avec ses parties prenantes, Linklaters reste un pionnier dans le déploiement de la RSE au sein des cabinets d'avocats, et l'un des soutiens les plus éminents de l'IMS-Entreprendre pour la Cité. »

FOCUS SUR...



Le Prix Sciences Po/ Linklaters pour la Diversité

En 2014 et pour la cinquième année consécutive, Linklaters a offert, sur la base de critères sociaux et de qualité de parcours académique, à un élève de l'École de Droit de Sciences Po, une bourse d'excellence (6000 euros/an pendant 2 ans) afin de le soutenir dans ses études et lui permettre plus aisément d'accéder à une profession juridique.

La bourse est attribuée de manière prioritaire à un étudiant qui présente un dossier d'excellente qualité académique et qui, pour des raisons de nature sociale, financière ou en raison d'un handicap, a besoin d'un soutien matériel complémentaire pour poursuivre dans de bonnes conditions ses études au sein de l'École de Droit de Sciences Po.

Le cabinet s'engage également à accueillir cet étudiant dans le cadre d'un stage.

SciencesPo
ÉCOLE DE DROIT

Joachim-Nicolas Herrera
Lauréat de la Bourse 2014



« L'aide de Linklaters s'est révélée déterminante dans l'accomplissement de ce projet, et je suis extrêmement reconnaissant au cabinet pour les expériences précieuses qu'il m'a procurées, tant en son sein que de l'autre côté de l'Atlantique. Immédiatement après la fin de mon stage chez Linklaters, je suis parti étudier à Harvard Law School où je me suis concentré sur l'étude du droit des sociétés et du droit financier. »



Un engagement reconnu et évalué en matière de Diversité



En 2014, les *Euromoney European Women in Business Law Awards*, ont distingué les cabinets d'avocats et de conseil pour leurs efforts envers la promotion des femmes. Pour la 2ème année consécutive, Linklaters a reçu le prix du meilleur Cabinet international en matière de gestion des talents. En 2013, le cabinet avait déjà reçu le prix du meilleur Cabinet international pour ses actions envers les femmes.

Linklaters est par ailleurs le seul cabinet membre du *Magic Circle* à figurer dans le Top50 des employeurs pour les femmes publié par le *Times* en 2014. Les efforts du cabinet en termes de développement des talents, ont été reconnus lors des derniers *Diversity League Table Awards*.

Pour la 2ème année consécutive, le cabinet a reçu le prix du meilleur Cabinet international en matière de gestion des talents.



Linklaters Allies

Lancé au bureau de Londres fin 2014, le programme Allies a été déployé au sein du bureau de Paris début 2015. Les Allies sont des collaborateurs (quels que soient le niveau de séniorité ou la fonction) qui s'engagent, à titre personnel, pour un environnement de travail plus inclusif. Être un Ally, c'est faire un effort pour s'informer, faire entendre sa voix, adopter un comportement honnête et s'engager en faveur de l'égalité. Un Ally, c'est un collègue qui s'implique en faveur des communautés dont il ne fait pas forcément partie et peut par exemple être :

- > Un homme qui soutient les droits des femmes ;
- > Une personne valide qui s'engage auprès des handicapés ;
- > Un hétérosexuel qui s'intéresse aux problématiques de la communauté LGBT.

La volonté derrière cette initiative est de permettre aux collaborateurs de Linklaters d'avoir un impact positif sur leur environnement de travail, d'humaniser un univers professionnel et d'éviter des stratégies uniquement financières qui pourraient nous conduire à oublier que nous co-construisons, individuellement et collectivement, nos lieux de travail.



Être un Ally c'est faire un effort pour s'informer, faire entendre sa voix, adopter un comportement honnête et s'engager en faveur de l'égalité.



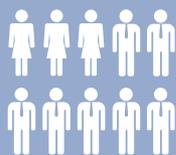
Objectif 30% : briser les plafonds de verre

Accroître significativement – 30% est le chiffre cible – le nombre de femmes au sein du comité exécutif, du *Partnership Board* du cabinet et lors de nouvelles élections d'associés, est un des objectifs que s'est fixé le cabinet depuis 2014 en matière de diversité. Objectif atteint dès 2015 puisque 30% de nos nouveaux associés sont des femmes.

Pour soutenir ce changement et aider nos collaboratrices à prendre ces responsabilités, nous avons mis en place, parmi d'autres actions, une formation spécifique, le *Women's Leadership Programme*. Jusqu'à ce jour, 8 collaboratrices seniors du bureau de Paris ont bénéficié de ce programme qui alterne formations, mentoring interne et coaching, et leur permet ainsi de mieux réaliser leur potentiel.

30%

Linklaters se fixe un objectif de 30% de femmes au sein de son comité exécutif et du *Partnership Board* du cabinet.



Linklaters Women's Leadership Programme

Leading lights

Sabine Thibault-Liger
Counsel



« Faire partie du *Women's Leadership Programme* m'a permis de formuler efficacement mes aspirations professionnelles et comment les réaliser. Grâce à ce programme, j'ai pu faire connaître mes champs d'expertise et identifier la manière de les développer. J'ai aussi pu échanger sur mes forces et axes d'amélioration en dehors du cadre habituel de travail. Ces actions m'ont aidée dans le processus de sélection qui m'a permis d'être promue Counsel.

En offrant aux avocates la possibilité et les moyens de s'impliquer plus tôt dans leur carrière, le cabinet développe de nouvelles voies pour retenir ses talents, qu'ils soient féminins ou masculins. »

05. GREEN

François April

Associé en charge des actions de développement durable

« Mettre en place des outils de pilotage et d'évaluation de notre performance environnementale dans nos stratégies de gouvernance était un véritable défi ! Aujourd'hui, avec presque dix ans de recul, nous sommes fiers des progrès accomplis et des efforts de l'ensemble de nos équipes à travers le monde.

La responsabilité environnementale est devenue un marqueur central de notre fonctionnement et un indicateur décisif de nos performances. Le sous-comité RSE de notre *Partnership Board* pilote notre stratégie environnementale et assure un support permanent, afin de permettre à nos équipes opérationnelles dans chacun des bureaux, de mettre en œuvre la politique du cabinet et de pouvoir bénéficier des ressources nécessaires aux initiatives locales. »



Linklaters a reçu le FT Innovative Lawyers Award en 2014 pour ses actions de RSE.





Paris passe avec succès l'audit environnemental



La norme ISO 14001 est une norme internationale qui constitue la référence en matière de mise en place d'un système de management environnemental. Elle a pour objectif d'aider les entreprises à gérer l'impact de leurs activités sur l'environnement et à démontrer l'efficacité de leur gestion. Depuis 2013, Linklaters est certifié ISO 14001.

Afin de vérifier que la firme répond toujours aux exigences de la norme ISO 14001, ses bureaux sont régulièrement audités par un organisme externe, NQA. En juillet 2014, c'était au tour du bureau de Paris de recevoir un auditeur de NQA. Au cours de sa visite, il a analysé les mesures prises pour gérer nos consommations énergétiques, favoriser le recyclage et le tri de nos déchets et a décerné le label ISO 14001 au bureau de Paris.



Le bureau de Paris est désormais titulaire du label ISO 14001.

Célébrons l'environnement

Depuis 2007, tous les 5 juin, Linklaters célèbre la JME (Journée Mondiale de l'Environnement ou WED en anglais) initiée par les Nations Unies en 1972. La JME met en avant un enjeu spécifique important, différent chaque année, concernant l'environnement.

À travers de nombreux événements locaux dans chaque bureau, chaque collaborateur est invité à échanger sur les problématiques environnementales afin de donner un visage plus humain aux problèmes écologiques. Tous les ans, de nombreuses initiatives émergent et sont partagées sur les réseaux sociaux internes. L'idée étant de sélectionner les quelques idées qui, transformées en habitudes quotidiennes, permettront aux individus de maximiser l'impact collectif de ces mesures.

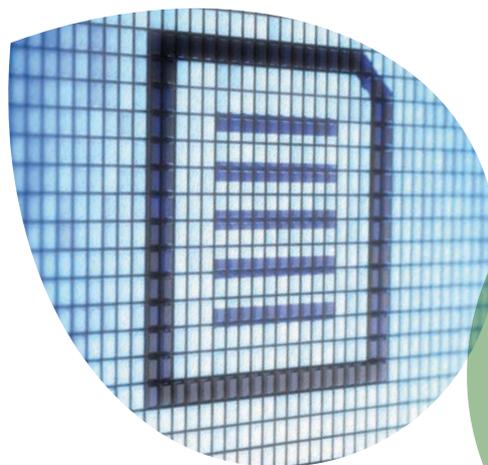


Journée mondiale de l'environnement 2015
**Sept milliards de rêves.
 Une seule planète.
 Consommons avec modération.**
 5 juin

Quand la Finance s'y met...

Dans un secteur encore fortement attaché au papier, il existe des possibilités pour réduire la consommation de papier. Après avoir encouragé depuis quelques années les impressions recto-verso, notamment en paramétrant par défaut nos imprimantes, nous avons la volonté de continuer à réduire notre consommation de papier.

Ainsi, en octobre 2015, nous avons abandonné le formulaire papier de demande de paiement d'une facture pour adopter une solution dématérialisée. Le circuit de validation des factures fournisseurs est désormais géré par un logiciel de traitement des factures, ce qui permettra de réduire notre consommation de papier et d'optimiser les délais de traitement.



Dans un secteur encore fortement attaché au papier, il existe des possibilités pour réduire la consommation de papier.



-50%

nos émissions de gaz à effet de serre ont diminué de près de 50%.



-20%

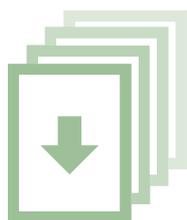
notre consommation d'eau a également baissé de 20%.

Des résultats tangibles

Lancé il y a sept ans à l'échelle globale dans l'ensemble de nos bureaux, notre programme *Green* s'inscrit dans notre souhait de jouer un rôle important en contribuant à un avenir durable, soutenant nos orientations en termes de gouvernance.

L'adaptation de nos décisions managériales en fonction de ce critère, a provoqué une diminution significative de notre impact sur l'environnement depuis notre année fiscale de référence 2006/2007. Nos émissions de gaz à effet de serre ont diminué de près de 50%. Dans le même temps, nos consommations de papier et d'eau ont respectivement baissé de 53% et 20%.

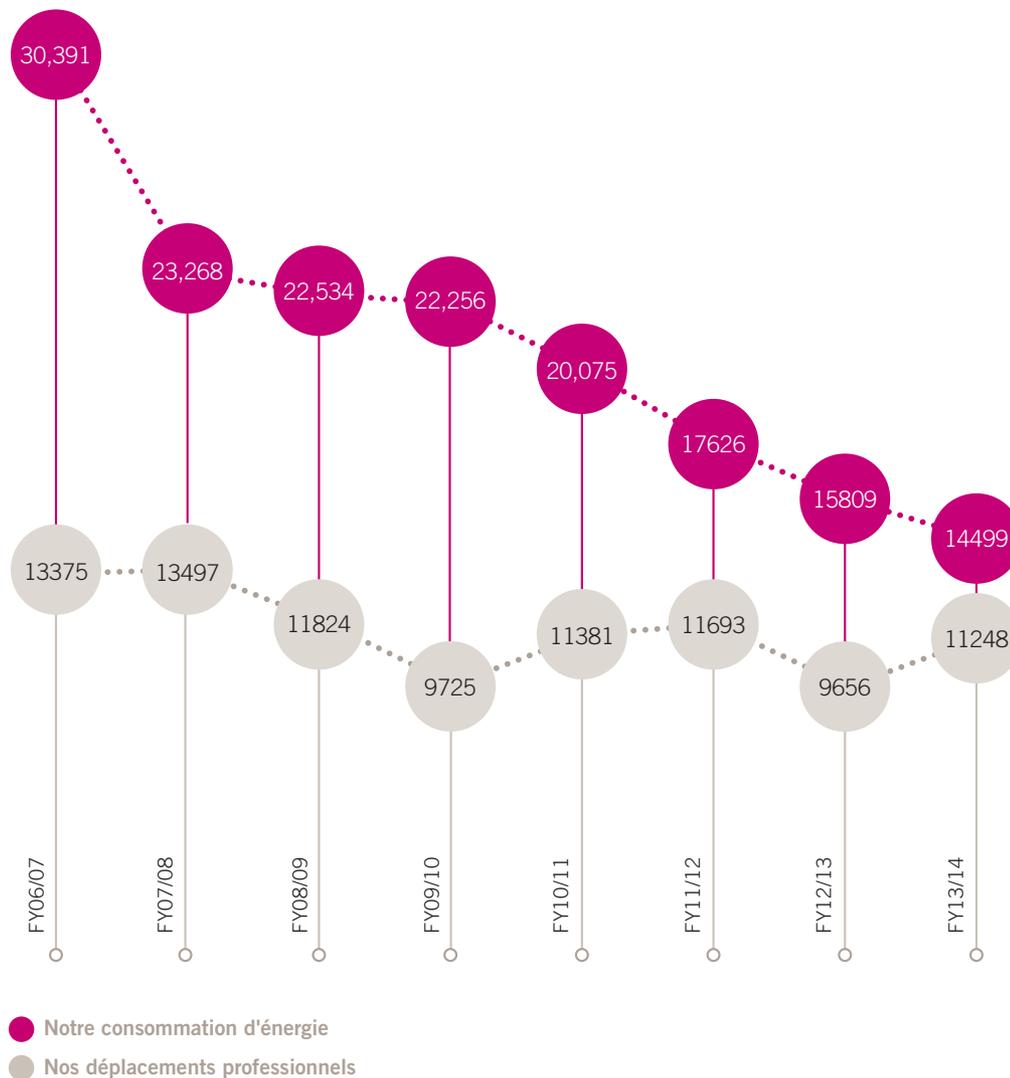
Nous avons déclaré ces résultats dans le cadre du *Carbon Disclosure Project (CDP)* en 2012 et 2013, qui nous positionne en tête des entreprises évaluées dans le secteur du conseil juridique.



53%

notre consommation de papier a baissé de 53%.

Nos émissions de CO2



06. MÉCÉNAT

Anne Wachsmann-Guigon

Associée en charge des politiques de mécénat culturel et artistique

« Nos actions en matière de mécénat artistique visent à fédérer les avocats du cabinet autour de projets communs de nature culturelle, mais témoigne aussi d'une volonté de se démarquer en faisant le choix de s'engager pour l'art contemporain et, plus largement, pour soutenir la scène culturelle parisienne.

Nous voulons ainsi valoriser les valeurs de créativité, de dynamisme et d'imagination. Notre cabinet et ses avocats, dont la moyenne d'âge est d'environ 33 ans, s'inscrit bien dans ces perspectives. »



Cet engagement permet aux avocats et aux collaborateurs du cabinet de s'associer à des événements majeurs de la scène artistique parisienne.



Soirée au Grand Palais à l'occasion du vernissage privé de l'exposition Niki de Saint Phalle en 2014



Soirée au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris à l'occasion du vernissage de l'exposition Keith Haring en 2013

Une politique pérenne et fédératrice

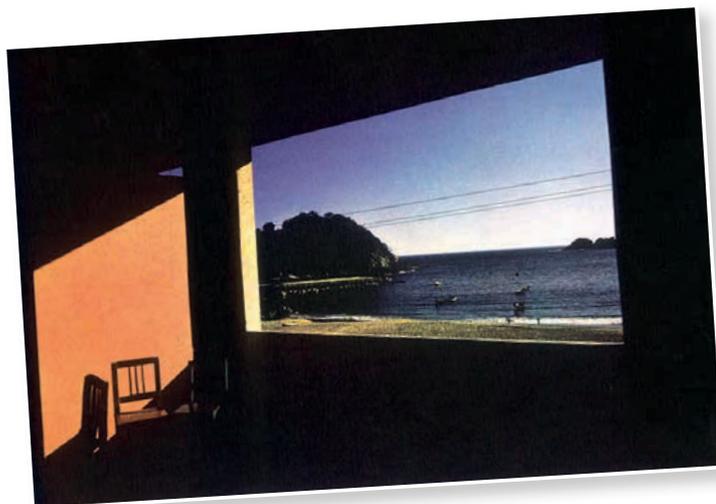
L'imagination, l'une des valeurs de notre cabinet, et la sophistication de nos expertises créent, entre nos partenaires et nous, un environnement intellectuel exceptionnel. Le lancement d'une politique active de mécénat culturel s'inscrit dans cette démarche.

En 2014-2015, les avocats du bureau de Paris se sont associés à la Réunion des musées nationaux – Grand Palais en tant que partenaire de la rétrospective Niki de Saint Phalle. À travers cette politique volontariste de mécénat culturel, initiée en 2012 avec le soutien à la rétrospective Helmut Newton au Grand Palais, et poursuivie en 2013 lors de l'exposition Keith Haring au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Linklaters Paris s'inscrit dans une démarche initiée par le cabinet au niveau mondial. En effet, Linklaters est déjà mécène de musées et d'institutions culturelles d'exception dans plusieurs pays.

Une collection de photos contemporaines

En parallèle à ce soutien muséal et institutionnel, notre engagement culturel se manifeste aussi par la constitution, depuis 2010, d'une collection de photographies contemporaines, d'artistes plasticiens, exposées dans nos locaux.

Nos acquisitions récentes incluent des séries issues du travail de certains des plus grands photographes de notre époque comme Raymond Depardon ou Bernard Plossu, ainsi que de jeunes artistes européens que nous souhaitons soutenir comme Joan Fontcuberta, exposé, entre autres, au Metropolitan Museum à New York et au Centre Pompidou, ou Edgar Martins, dont les œuvres font partie des collections permanentes du MoMa à New York et du V&A Museum à Londres, ou encore Mathieu Pernot, exposé au Musée du Jeu de Paume et à la Maison Rouge en 2014, Carl de Keyzer ou Manuela Marques, exposée à la Fondation Gulbenkian en 2014.



↑ Bernard Plossu
Hommage à Edward Hopper,
Puerto-Angel, Mexique 1970



↑ Raymond Depardon
Bédarieux, Hérault, de la Série La France,
2007©Raymond Depardon /
MAGNUM Photos



→ James McDivitt
Ed White, première sortie extravéhiculaire
américaine : survol du Golfe de Mexico
(Gemini 4), 3 juin 1965

← Gerardo Custance
Antienza Guadalajara, 2007



L'imagination, l'une des valeurs de notre cabinet, et la sophistication de nos expertises créent, entre nos partenaires et nous, un environnement intellectuel exceptionnel.

Lancement de la Fondation d'entreprise Linklaters : une vocation *pro bono*

La RSE est l'une des composantes centrales de l'identité de Linklaters et se décline dans chacun de nos 29 bureaux. À Paris, cela fait plus de vingt ans que les activités *pro bono*, et plus récemment les initiatives de mécénat culturel, font partie intégrante de nos priorités.

Aujourd'hui, la création de la Fondation d'entreprise Linklaters est un nouveau tournant qui constitue un pas supplémentaire dans notre volonté d'intégrer nos engagements *pro bono* au cœur de notre stratégie de développement, au même titre que nos autres indicateurs, notamment financiers. Avec cette fondation, dont la vocation est de soutenir l'engagement du cabinet dans des projets d'intérêt général, Linklaters affirme une ambition sociétale résolument citoyenne et engagée au cœur de son environnement et de la profession d'avocat.

Cette fondation fédèrera l'ensemble de nos activités *pro bono* afin de mieux les structurer, créer des synergies et les valoriser, tant au sein du cabinet qu'en externe.

Des engagements *pro bono* dans la durée

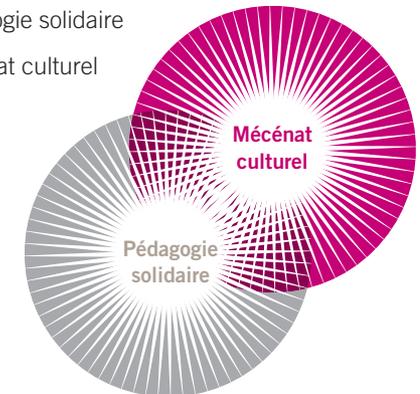
Soutenir les porteurs de projets, encourager et participer à des dynamiques positives, collectives et vertueuses, et tout simplement s'engager auprès des autres, sont autant d'objectifs que la Fondation d'entreprise Linklaters poursuivra en associant les compétences de ses collaborateurs et leurs savoir-faire.

Ces engagements, aussi significatifs soient-ils, n'ont de sens que parce qu'ils s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement dans la durée : accompagner un projet associatif ou à vocation culturelle, c'est non seulement le soutenir pendant plusieurs années, mais aussi être régulièrement à l'écoute de ceux qui l'animent, s'associer à leurs côtés et les conseiller.

Deux axes majeurs

La Fondation d'entreprise Linklaters a pour vocation de regrouper au sein d'une même structure, l'ensemble des activités *pro bono* du bureau de Paris. Ces nombreuses initiatives forment deux grands axes qui seront les piliers de l'action de cette nouvelle structure :

- > Pédagogie solidaire
- > Mécénat culturel



Avec sa fondation d'entreprise, Linklaters affirme une ambition sociétale résolument citoyenne et engagée au cœur de son environnement et de la profession d'avocat.



Les membres du conseil d'administration

Composé de neuf membres, le conseil d'administration de la Fondation d'entreprise Linklaters reflète son enracinement dans la société ainsi que l'engagement interne que suscite ce projet.

1. **Bénédicte Bahier**
Directrice juridique et membre du Comité de Direction du Groupe Legrand, alumni Linklaters
2. **Claire Léost**
Directrice Générale Univers Grand Public, Lagardère Active
3. **Eric de Chassey**
Professeur d'Histoire de l'Art à l'École Normale Supérieure de Lyon, ancien directeur de la Villa Médicis
4. **Anne Wachsmann-Guigon**
Associée, Linklaters
5. **Pierre Tourres**
Associé, Linklaters
6. **Roland Ziadé**
Associé, Linklaters
7. **Paul Lignières**
Associé, Linklaters
8. **Emilie Morcillo**
Secrétaire Générale, Linklaters
9. **Aurore Schlumberger**
Coordinatrice RSE, Linklaters

LES ASSOCIÉS DU BUREAU DE PARIS



Cyril Abtan
Financements bancaires et de projets



Bruno Derieux
Fusions-acquisitions
Droit boursier



Aymar de Mauléon de Bruyères
Restructuration et entreprises
en difficulté
Financements bancaires



David Swinburne
Fusions-acquisitions
Private Equity



Bertrand Andriani
Financements bancaires et de projets



Patrice Doat
Marchés de capitaux
Financements bancaires



Kathryn Merryfield
Financements bancaires



Pierre Tourres
Fusions-acquisitions
Droit boursier



François April
Financements bancaires et de projets



Pierre Duprey
Arbitrage international



Marc Perrone
Réglementation bancaire et financière
Marchés de capitaux



Lionel Vuidard
Droit social



Matthieu de Boisséson
Arbitrage international



Alain Garnier
Fusions-acquisitions



Marc Petitier
Fusions-acquisitions
Droit boursier



Anne Wachsmann
Concurrence et antitrust



Kiril Bougartchev
Contentieux commercial
Droit pénal des affaires



Arnaud de La Cotardière
Contentieux commercial et boursier
Arbitrage international



Vincent Ponsonaille
Fusions-acquisitions
Private Equity



Pierre Zelenko
Concurrence et antitrust



Edouard Chapellier
Fiscalité



Fabrice de La Morandière
Fusions-acquisitions
Private Equity, Droit boursier



Thierry Riguet
Fusions-acquisitions
Droit boursier



Roland Ziadé
Arbitrage international



Pauline Debré
Propriété intellectuelle et TMT



Paul Lignières
Droit public / Affaires publiques
Financements de projets



Luis Roth
Marchés de capitaux



Véronique Delaittre
Marchés de capitaux



Françoise Maigrot
Immobilier



Bertrand Sénéchal
Marchés de capitaux



linklaters.com/responsibility